

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 4 mai 2026

Date d'édition: 4 mai 2026

NEUTEERBIT 

Page 1/9

## BB - RM Belag

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation:

BB - RM Belag

Autres désignations:

UFI: 2N10-DOUE-700R-FWKF

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange:

Baumaterial(ien)

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur):

Neuteerbit AG Salmsach

Seestrasse 26

8599 Salmsach

Schweiz

Téléphone: 0041 (0)71/466 33 33

Telefax: 0041 (0)71/466 33 39

E-mail: info@neuteerbit.ch

E-mail (personne compétente): info@neuteerbit.ch

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

24h: TOX-Zentrum Notruf 145

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
Corrosion cutanée/irritation cutanée ( <i>Skin Irrit. 2</i> )	H315: Provoque une irritation cutanée.	Berechnungsmethode
Sensibilisation respiratoire ou cutanée ( <i>Skin Sens. 1</i> )	H317: Peut provoquer une allergie cutanée.	Berechnungsmethode

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques:



GHS07

Point d'exclamation.

Mention d'avertissement: Attention

#### Consignes en cas de risques pour la santé

H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 4 mai 2026

Date d'édition: 4 mai 2026

NEUTEERBIT 

Page 2/9

## BB - RM Belag

### Conseils de prudence Prévention

P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P280.2	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

### Conseils de prudence Réaction

P302 + P352.1	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P362 + P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

### Conseils de prudence Evacuation

P501	Éliminer le contenu/récipient dans ....
------	---






### 2.3. Autres dangers

Aucune donnée disponible

## SECTION 3: Composition / informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

#### Composants dangereux / Impuretés dangereuses / Stabilisateurs:

identificateurs produit	Nom de la substance Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	Concentration
n°CAS: 103-11-7 N°CE: 203-080-7	<b>2-ethylhexyl acrylate</b> STOT SE 3, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1  <b>Attention</b> H315-H317-H335	5 - 10 Pds %
n°CAS: 80-62-6 N°CE: 201-297-1	<b>methyl methacrylate</b> STOT SE 3, Flam. Liq. 2, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1   <b>Danger</b> H225-H315-H317-H335	5 - 10 Pds %
n°CAS: 3077-12-1 N°CE: 221-359-1	<b>2,2'-[(4-methylphenyl)imino]bisethanol</b> Eye Dam. 1, Acute Tox. 4, Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 3   <b>Danger</b> H302-H317-H318-H412	0 - < 1 Pds %

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Informations générales:

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Éloigner la victime de la zone dangereuse. Enlever les vêtements souillés, imprégnés En cas de perte de conscience, mettre la victime en décubitus latéral et consulter un médecin. Ne pas laisser la victime sans surveillance.

#### En cas d'inhalation:

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

#### En cas de contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

#### Après contact avec les yeux:

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un ophtalmologiste.

#### En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution). Consulter un médecin en cas de malaise.

#### Protection individuelle du premier sauveteur:

Utiliser un équipement de protection personnel.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Corrosion cutanée/irritation cutanée Réactions allergiques

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 4 mai 2026

Date d'édition: 4 mai 2026

NEUTEERBIT 

Page 3/9

## BB - RM Belag

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyen d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés:

Jet d'eau pulvérisée mousse résistante à l'alcool Poudre d'extinction Dioxyde de carbone (CO2)

#### Moyens d'extinction inappropriés:

Jet d'eau à grand débit

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Combustible

#### Produits de combustion dangereux:

En cas d'incendie: Gaz/vapeurs, toxique

### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

### 5.4. Indications diverses

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

##### Mesures de précautions individuelles:

Evacuer les personnes en lieu sûr.

##### Équipement de protection:

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

#### 6.1.2. Pour les secouristes

##### Protection individuelle:

Protection individuelle: voir paragraphe 8

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Pour la rétention:

Recueillir le produit répandu. Aspirer les substances solides ou les ramasser à l'aide d'une serpillère mouillée.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir paragraphe 7 Protection individuelle: voir paragraphe 8 Evacuation: voir paragraphe 13

### 6.5. Indications diverses

Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Mesures de protection

##### Précautions de manipulation:

Utiliser un équipement de protection individuel (voir section 8).

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 4 mai 2026

Date d'édition: 4 mai 2026

NEUTEERBIT 

Page 4/9

## BB - RM Belag

### Mesures de protection incendie:

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

### Mesures pour éviter la formation d'aérosol et de poussière:

Il est préconisé d'aspirer la poussière directement à l'endroit où elle se dégage.

### Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Eviter tout contact avec les yeux et la peau.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Mesures techniques et conditions de stockage:

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

#### Informations sur l'entreposage commun:

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

**Classe de stockage:** 10 - Liquides combustibles qui n'appartiennent à aucune des classes de stockage indiquées ci-avant

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

#### Recommandation:

Observer les étiquettes et fiches de données de sécurité pour les produits chimiques de transformation.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### 8.1.1. Valeurs limites au poste de travail

Type de valeur limite (pays d'origine)	Nom de la substance	① valeur limite au poste de travail à long terme ② valeur limite au poste de travail à court terme ③ Valeur momentanée ④ Procédé de surveillance ou d'observation. ⑤ Remarque
CH	2-ethylhexyl acrylate n°CAS: 103-11-7	① 5 ppm (38 mg/m <sup>3</sup> ) ② 5 ppm (38 mg/m <sup>3</sup> )
CH	methyl methacrylate n°CAS: 80-62-6	① 50 ppm (210 mg/m <sup>3</sup> ) ② 100 ppm (420 mg/m <sup>3</sup> )
IOELV (EU)	methyl methacrylate n°CAS: 80-62-6	① 50 ppm ② 100 ppm

#### 8.1.2. valeurs limites biologiques

Aucune donnée disponible

#### 8.1.3. Valeurs de référence DNEL/PNEC

Aucune donnée disponible

### 8.2. Contrôle de l'exposition

#### 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Aucune donnée disponible

#### 8.2.2. Protection individuelle



#### Protection yeux/visage:

Lunettes avec protections sur les côtés DIN EN 166

#### Protection de la peau:

Porter les gants de protection homologués DIN EN 374 Matériau approprié: Temps de pénétration (durée maximale de port) min Si les gants doivent être réutilisés, les nettoyer avant de les retirer et les conserver dans un endroit bien ventilé.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 4 mai 2026

Date d'édition: 4 mai 2026

NEUTEERBIT 

Page 5/9

## BB - RM Belag

### Protection respiratoire:

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

### 8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune donnée disponible

### 8.3. Indications diverses

Aucune donnée disponible

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Aspect

État: Pâte

Couleur: gris

Odeur: caractéristique

#### Données de sécurité

paramètre		à °C	méthode	Remarque
pH	<i>non déterminé</i>			
Point de fusion/point de congélation	<i>non déterminé</i>			
Point de congélation	<i>non déterminé</i>			
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	<i>non déterminé</i>			
Température de décomposition (°C):	<i>non déterminé</i>			
Point éclair	<i>non déterminé</i>			
Vitesse d'évaporation	<i>non déterminé</i>			
Température d'ignition en °C	<i>non déterminé</i>			
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	1,7 - 12,5 %		Methylmethacrylat	
Pression de la vapeur	<i>non déterminé</i>			
Densité de la vapeur	<i>non déterminé</i>			
Densité	1,8 g/cm <sup>3</sup>	20 °C		
Densité apparente	<i>non applicable</i>			
Solubilité dans l'eau (g/L)	insoluble			
Coefficient de partage: n-octanol/ eau	<i>non déterminé</i>			
Viscosité, dynamique	<i>non déterminé</i>			
Viscosité, cinématique	<i>non déterminé</i>	40 °C		

### 9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Combustible Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

### 10.4. Conditions à éviter

Aucune information disponible.

### 10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 4 mai 2026

Date d'édition: 4 mai 2026

NEUTEERBIT 

Page 6/9

## BB - RM Belag

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

n°CAS	Nom de la substance	Informations toxicologiques
103-11-7	2-ethylhexyl acrylate	<b>DL50 par voie orale:</b> 5 750 mg/kg (Ratte) <b>DL50 dermique:</b> 7 500 mg/kg (Kaninchen)
80-62-6	methyl methacrylate	<b>DL50 par voie orale:</b> 7 870 mg/kg (Ratte) <b>DL50 dermique:</b> >5 000 mg/kg (Kaninchen) <b>CL50 par inhalation:</b> 78 mg/l 4 h (Ratte)

#### Toxicité orale aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité dermique aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité inhalatrice aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Provoque une irritation cutanée.

#### Endommagement/irritation des yeux:

Provoque une irritation des yeux.

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Peut provoquer une allergie cutanée.

#### Mutagenicité sur les cellules germinales:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Cancerogénité:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité pour la reproduction:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Danger par aspiration:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Informations complémentaires:

Aucune donnée disponible

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

n°CAS	Nom de la substance	Informations toxicologiques
103-11-7	2-ethylhexyl acrylate	<b>CL50:</b> 1,81 mg/l 4 d (Oncorhynchus mykiss (Regebogenforelle)) OECD 203 <b>EC50:</b> 1,3 mg/l 2 d (Daphniamagna (Grosser Waserfloh)) OECD 202 <b>ErC50:</b> 1,71 mg/l 3 d (Desmodesmus subspicatus) OECD 201
80-62-6	methyl methacrylate	<b>CL50:</b> 130 - 460 mg/l 4 d

#### Toxicité aquatique:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 4 mai 2026

Date d'édition: 4 mai 2026

NEUTEERBIT 

Page 7/9

## BB - RM Belag

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### Biodégradation:

Biodégradation Oui, lent

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

n°CAS	Nom de la substance	Résultats des évaluations PBT et vPvB
103-11-7	2-ethylhexyl acrylate	La substance contenue dans le mélange ne remplit pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.
80-62-6	methyl methacrylate	—
3077-12-1	2,2'-[(4-methylphenyl)imino]bisethanol	—

### 12.6. Autres effets nocifs

Aucune donnée disponible

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

#### 13.1.1. élimination du produit/de l'emballage

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

#### Code des déchets produit:

17 09 03 *	Autres déchets de construction et de démolition (y compris en mélange) contenant des substances dangereuses
------------	---

\*: soumis à une documentation

#### Code des déchets conditionnement:

15 01 02	Emballages en matière plastique
----------	---------------------------------

### Solutions pour traitement des déchets

#### Élimination appropriée / Produit:

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

#### Élimination appropriée / Emballage:

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

### 13.2. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

## SECTION 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.1. N° UN

négligeable

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

négligeable

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

négligeable

### 14.4. Groupe d'emballage

négligeable

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 4 mai 2026

Date d'édition: 4 mai 2026

NEUTEERBIT 

Page 8/9

## BB - RM Belag

### 14.5. Dangers pour l'environnement

négligeable

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

négligeable

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

négligeable

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations EU

Aucune donnée disponible

#### 15.1.2. Directives nationales



[CH] Directives nationales

#### Autres informations, restrictions et dispositions légales

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Ordonnance Suisse sur la protection des jeunes travailleurs (ArGV 5; SR 822.115): Sauf dérogation accordée par l'Office Fédéral de la Formation et de la Technologie (BBT) ou par le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) Suisse, il est interdit d'affecter les jeunes travailleurs de moins de 18 ans à des travaux impliquant le contact avec/l'exposition à ce mélange.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

#### 15.3. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

## SECTION 16: Autres informations

### 16.1. Indications de changement

Aucune donnée disponible

### 16.2. Abréviations et acronymes

Aucune donnée disponible

### 16.3. Références littéraires et sources importantes des données

Aucune donnée disponible

### 16.4. Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
Corrosion cutanée/irritation cutanée (Skin Irrit. 2)	H315: Provoque une irritation cutanée.	Berechnungsmethode
Sensibilisation respiratoire ou cutanée (Skin Sens. 1)	H317: Peut provoquer une allergie cutanée.	Berechnungsmethode

### 16.5. Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Mentions de danger	
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Date d'exécution:** 4 mai 2026

**Date d'édition:** 4 mai 2026

**NEUTEERBIT** 

Page 9/9

## BB - RM Belag

### Mentions de danger

H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 16.6. Indications de stage professionnel

Aucune donnée disponible

### 16.7. Indications diverses

Chiresa AG

Theo Rüd

Landstrasse 2

CH-5300 Turgi

Telefon: +41 (0)58/400 07 87

Natel: +41 (0)76/565 48 29

E-mail: rued@chiresa.ch

Die Angaben in diesem Sicherheitsdatenblatt entsprechen nach bestem Wissen unseren Erkenntnissen bei Drucklegung. Die Informationen sollen Ihnen Anhaltspunkte für den sicheren Umgang mit dem in diesem Sicherheitsdatenblatt genannten Produkt bei Lagerung, Verarbeitung, Transport und Entsorgung geben. Die Angaben sind nicht übertragbar auf andere Produkte. Soweit das Produkt mit anderen Materialien vermengt, vermischt oder verarbeitet wird, oder einer Bearbeitung unterzogen wird, können die Angaben in diesem Sicherheitsdatenblatt, soweit sich hieraus ausdrücklich etwas anderes ergibt, nicht auf das so gefertigte Material übertragen werden.